



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6050821

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/03/2026 10H04 C:005360 I:20711
V/REF : 1056195
V/Email reçu le Mercredi 18/03/2026 à 10H04

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 04221
IMMEUBLE : 161 GENAS -4221
161, ROUTE DE GENAS
.
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 18 Mai 2026

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N°63 LECLERC-LOGEMENT DE MR OLIVER-RDC-TEL:06 26658245 OU TEL:06 23987594

MOTIF : INTERVENIR POUR RÉGLER UNE PORTE DE GARAGE-

Donneur d'ordre : M. A. SANTONI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 27/03 A 08H00 :

INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX TECHNICIENS

INTERVENTION A PARTIR DU GARAGE DE MR OLIVER

NOUS CONSTATONS QUE LES BARRES DE SUSPENSION SONT COMPLETEMENT CASSEE SE
QUI NECESSITE LE REMPLACEMENT DE LA PORTE

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 12/05/26 à 17H09 arnaud.santoni@semcoda.com

MP LCOMPTER Email envoyé le 12/05/26 à 17H09 Mme C. GANTIER

A CE JOUR, NOUS SOMMES SANS NOUVELLES INSTRUCTIONS DE VOTRE PART MALGRE
NOS RELANCES, NOUS CLOTURONS CE DOSSIER EN L'ETAT MAIS RESTONS A VOTRE
DISPOSITION

AR LGESTION Email envoyé le 16/04/26 à 18H55 arnaud.santoni@semcoda.com

AR LGESTION Email envoyé le 31/03/26 à 13H51 arnaud.santoni@semcoda.com

DT LGESTION Email envoyé le 27/03/26 à 16H16 M. A. SANTONI

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA PORTE SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

AR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 31/03/26 A 13:51 M. SANTONI A.

AR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 16/04/26 A 18:54 M. SANTONI A.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6050821

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	1	56,87	56,87
TOTAL H.T.				56,87
T.V.A. a 20,00%				11,37
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>68,24</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1056195 du 18/03/2026

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR OLIVER Laurent
MME LORITO Caroline
ROUTE DE GENAS
69100 VILLEURBANNE

Référence de la Demande

N°: 889 079 du 01/03/2026

THCMEIPP Txv hors contra Menuiseries int Partie privat.

1

01-EE-2212-ENT-61513100

Marché : M - 230809003-1

Téléphone : 06.26.65.82.45 / 06.23.98.75.94

04221-00002-00098-00028 GAR / Type 0

Etage : RDC

Date entrée: 17/03/2025

Délai

Date limite exécution : 02/04/2026

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	56,87	56,87	5,69	62,56
MS00091 Ressort et bras de levier	1,00	82,72	82,72	8,27	90,99
MS00093 Réglage de porte de garage ajustage de la crémonne, gâche, graissage des pièces en mouvement, refixation des rails, des supports de câbles, ajustage tringlerie, tension des ressorts, y compris toutes sujétions	1,00	72,38	72,38	7,24	79,62
Total H.T.					211,97
Total TVA					21,20
Total TTC					233,17

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par SANTONI Arnaud le 18/03/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Christèle AGOPIAN
Responsable d'Agence

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN6



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **ROUTE DE GENAS 69100 VILLEURBANNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **18/03/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1056195